Matrice de double matérialité

Afin de s'assurer que les enjeux RSE sont toujours en phase avec les attentes des parties prenantes, FDJ a mis à jour en 2021 sa matrice de matérialité, en sollicitant une trentaine de parties prenantes (actionnaires, fournisseurs, société civile, membres du Laboratoire Sociétal et du Comité des Parties prenantes, associations professionnelles, cabinet d'étude spécialiste des tendances de consommation...) via un questionnaire en ligne. Cette matrice de matérialité comprenait dix-neuf enjeux, répartis selon six thématiques (jeu responsable, intégrité, ressources humaines, solidarité, territoires et environnement).

Une stratégie prospective et collaborative

En 2023 et 2024, le Groupe FDJ a évalué l'évolution de ses risques et les écarts éventuels identifiés avec les résultats de l'analyse de double matérialité à venir, afin de pouvoir construire son futur rapport de durabilité conformément aux exigences de la CSRD. Ce travail a permis de constater que les résultats de l'analyse de double matérialité confirment les principaux risques publiés dans la DPEF.

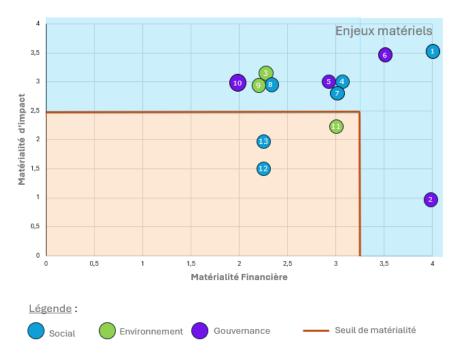
L'évaluation s'est fondée sur les informations recueillies lors d'interviews réalisées avec les parties prenantes du Groupe, des experts ainsi que via des enquêtes collaborateurs. Cette réflexion a aussi été alimentée par une analyse des meilleures pratiques sectorielles, ainsi que des attentes et des enjeux spécifiques aux activités du Groupe. En outre, afin d'approfondir cette réflexion en se tenant au plus près des réalités présentes et futures de ses clients et des différents écosystèmes dans lesquels FDJ opère, plusieurs ateliers ont été organisés avec des experts internes au sein des *business units* et des fonctions transverses du Groupe.

Dans le cadre de ce travail, une question ou une information a été considérée comme « matérielle » si les impacts réels ou potentiels sur les personnes ou l'environnement à court, moyen ou long terme, sont significatifs soit d'un point de vue financier soit sur le plan de leur impact. Cela inclut les impacts directement causés par le Groupe ou ceux auxquels il pourrait contribuer ainsi que les impacts qui sont directement liés à la chaîne de valeur en amont et en aval. Cette analyse de double matérialité, opérée suivant une hiérarchisation liée à un seuil de risque matériel financier et un seuil de risque matériel d'impact, fournit des informations pertinentes pour prioriser les actions RSE à court et moyen terme et répondre aux attendues de la CSRD.

Enjeux ESG matériels

Cette démarche prospective et collaborative a permis de conforter les grandes orientations de la politique RSE de FDJ en particulier la prépondérance des enjeux liés au jeu responsable.

Dix enjeux prioritaires ont ainsi été déterminés à partir du périmètre d'analyse de sa précédente cartographie des risques RSE auxquels ont été ajoutés les enjeux afférents à sa chaîne de valeur.



- 1 Jeu responsable
- 2 Intégrité des jeux
- 3 Atténuation et adaptation au changement climatique
- 4 Impact sur les territoires et la population
- 5 La lutte contre le blanchiment d'argent
- 6 Cybersécurité
- 7 Enjeux sociaux et éthiques liés à la chaîne de valeur
- 8 Dialogue social et conditions de travail
- 9 Biodiversité et écosystèmes forestiers
- 10Ethique des affaires et anticorruption
- 11 Utilisation des ressources et économie circulaire
- 12 Gestion des talents et développement des compétences 13 Contribution aux causes d'intérêt général

Cette analyse de double matérialité sera enrichie courant 2024 afin d'être incluse dans le futur rapport de durabilité CSRD du groupe publié début 2025.